



Prescription créance mais fait un premier versement

Par fifi08

Bonjour,

En 1997 ma tante reconnue handicapée a souscrit à un crédit chez cofidis.

Et aujourd'hui, août 2009, une entreprise ayant racheté le crédit apparemment lui réclame la somme de 5258 ?.

Je sais il ya prescription mais le soucis c'est que hier dans la panique ma tante a fait un premier versement par téléphone et par carte bancaire de 250 ?.

est elle donc maintenant obliger de régler toute la somme due

Ou n'est ce pas trop tard ?

Merci à tous

Par jeetendra

bonsoir, c'est foutu, payer c'est reconnaitre la dette, quid de la forclusion (prescription), cordialement

Par fifi08

C'est vraiment foutu, il n'y a plus aucun recours ?